

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize novembre, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Isabelle LACREUSE, Mme Christelle BRILLAUD, Mme Jacqueline BLAIN, , M. Cyril DROUIN, M. Antoine SANTOS, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

ABSENTS :
M. Olivier LE GUYADER qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE
Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE
Mme Jocelyne GUIBERT qui donne pouvoir à M. Gilbert ARRIVE
Mme Judith MONTAUBAN qui donne pouvoir à Mme Jacqueline BLAIN
M. Pascal BINET qui donne pouvoir à M. Julien GUILLON - M. Pascal BROCHARD

Date de la convocation : 06/11/2023

M. Pascal CAILLE est nommé secrétaire de séance.

N° : DELCM2023-11/02

OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'EAU PLUVIAL – RUE DU STADE ET RUE DU PRIEURÉ

Monsieur Gilbert ARRIVE, adjoint en charge de l'urbanisme et de l'aménagement, rappelle que le Conseil Municipal a décidé, par délibération DELCM2023-07/06 du 10 juillet 2023, de constituer un groupement de commandes pour la passation du marché de travaux pour la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales rue du Stade, rue Charles de Gaulle, rue du Prieuré et dans la ZA de la Colonne.

Pour sa part, la Commune des Brouzils finance la restauration des réseaux d'eaux pluviales rue du Stade et rue du Prieuré.

La commission d'ouverture des offres s'est réunie le 19 octobre. Une seule candidature a été reçue, à savoir, celle de l'entreprise LOIRE VENDEE INFRASTRUCTURES. Son offre s'élève, pour la partie pluviale, à 129 057.40 €.

Sur proposition de Madame le Maire, après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident de l'autoriser à signer le marché susvisé.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Pascal CAILLE



LE MAIRE,
Emilie DUPREY

